

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU VENDREDI 20 DECEMBRE 2024**

**DATE DE CONVOCATION**

14-12-2024

**DATE D’AFFICHAGE DE LA  
CONVOCATION**

14-12-2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 29  
PRÉSENTS : 27  
VOTANTS : 29

**N° DE LA DÉLIBÉRATION**

2024-20-12 - N°10

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle Corot (haut), en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

**Présents :**

Monsieur Patrick RAUSCHER, Madame Christelle PELOUIN, Monsieur Gérard PENDARIES, Stéphanie MARINHO, Alain TROUFLEAU, Camille CAVALIER, Julien ANTUNES, Sophie MAHE, Laurent VIALANEIX, Karine PENDARIES, Pierre COURCELLE, Béatrice MORCRETTE, Tony LARGEAU, Malvina PIN, Adrien GAUCHARD, Françoise FOURNIER, Laurent MORCRETTE, Corinne JAMBU, Nicolas PICAULT, Céline PEURICHARD, Olivier ARLES, Sabine BOULOGNE, William SCHNEIDER, Malia MOTTEAU, Michel CHAPUT, Sandrine FABRE, Arnaud DELIERE.

**Absents représentés :**

Mme CARTAU-OURY	donne pouvoir à	M. DELIERE
M. DIAZ	donne pouvoir à	Mme FABRE

**Secrétaire de séance** : Mme Christelle PELOUIN

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (SIPEJ)**

<b>OBJET :      DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU                          SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (SIPEJ)</b>
---

*Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5212-7 et L.2122-7 relatifs aux désignations des délégués des communes au sein des syndicats intercommunaux ainsi qu'au mode de scrutin ;

**VU** les statuts du SIPEJ ;

**CONSIDERANT** que la commune de Saintry-sur-Seine doit désigner trois délégués titulaires et un délégué suppléant pour la représenter au SIPEJ ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à cette désignation à la majorité absolue et à la majorité relative si un troisième tour s'avère nécessaire ;

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,*

**PROCEDE** à l'élection, à main levée, à la majorité absolue, de trois délégués titulaires et un délégué suppléant du Conseil municipal au SIPEJ. :

**Election des membres titulaires :**

Noms des candidats :

- Sophie MAHE
- Julien ANTUNES
- Stéphanie MARINHO
- Arnaud DELIERE

Le vote a donné les résultats suivants :

Votants :	29
Nuls et blancs :	00
Nombre de suffrages exprimés :	29

Ont obtenu :

- Sophie MAHE :            25 voix
- Julien ANTUNES :        25 voix
- Stéphanie MARINHO : 25 voix
- Sandrine FABRE :        04 voix

**Election du membre suppléant :**

Nom des candidats :

- Karine PENDARIES
- Sébastien DIAZ



Le vote a donné les résultats suivants :


Votants : 29  
Nuls et blancs : 00  
Nombre de suffrages exprimés : 29  
Ont obtenu :  
- Karine PENDARIES : 25 voix  
- Sébastien DIAZ : 04 voix

Ont été proclamés élus à la majorité, délégués du Conseil municipal au SIPEJ. :

TITULAIRES	SUPPLEANT
Sophie MAHE	Karine PENDARIES
Julien ANTUNES	
Stéphanie MARINHO	

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an dits.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait  
de sa publication et sa transmission en Préfecture

A Saintry-sur-Seine, le 20 décembre 2024

Le Maire  
  
Patrick RAUSCHER

